## Les téléconsultations

La téléconsultation est désormais accessible sur l'ensemble du territoire en France : tout médecin, quelle que soit sa spécialité et son secteur d'exercice, peut proposer à ses patients, s'il le juge adapté, de réaliser une consultation à distance au lieu d'une consultation au cabinet.

Pour effectuer les Factures de télémédecine, il faut avant tout paramétrer l'ADRi en mode Ciblé :



Deux actes de téléconsultation, codés « TCG » pour les généralistes et « TC » pour les spécialistes, sont disponibles dans la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP).

Vérifier que l'acte à utiliser est bien coché dans la personnalisation des prestations :



A partir de la colonne "Actif", cochez la prestation

La facturation se fait sans carte vitale (Appelé "Mode facturation sésam sans vitale") :

- Si le patient est déjà venu une première fois au cabinet, les données administratives nécessaires à la facturation sont mémorisées dans le logiciel. Ces données seront vérifiées et éventuellement mises à jour par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).
- Si le patient est nouveau, les données administratives (nom, prénom, NIR et, pour les ayants-droits, en plus, la date de naissance, code régime et code caisse) nécessaires à la facturation doivent être communiquées au médecin et renseignées lors de l'élaboration de la feuille de soins. Ces données seront vérifiées et éventuellement corrigées par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).

Cliquer sur le bouton ou touche <b>F2-Ajouter</b> sans insérer de carte vitale dans le lecteur	AFFID - INFORMATION
Pour effectuer la feuille de soins sans la carte vitale de l'assuré, cliquer sur <b>Non</b>	Voulez-vous réitérer la fonction ? : [OUI] = réitérer / [non] = continuer Oui Non
Cocher "Facture en télémédecine".	AFFID Vitale Nxt - Mode de facturation Choix du mode de facturation Facture en mode dégradé Facture en télémédecine Valider

Quand le patient est déjà venu une première fois, en tapant simplement le début du nom le progiciel affiche automatiquement les différentes informations du patient.

	Bénéficiaire - sans carte vitale					
Type d'immatriculation	A - Le Nº d'immatriculation identifie l'assure	¢				
Nom	SPECIMEN CARTE	f				
Prénom	MARIE-AMELIE					
N° national d'immatriculation	264049999999946					
Date naissance	01/04/1964 Viliser une date lunaire					
Rang gémellaire	1 - Enfant sans jumeau ou 1er jumeau ou triple ou					
Qualité	0 - Assure					
Code régime	01					
Code caisse gestionnaire	441					
Code centre gestionnaire	1044					
Code organisme destinataire						
Code centre informatique						
Libellé organisme						
Régime Alsace Moselle						
Honoraire - Hor	s périmètre SESAM-Vitale - Hors Télétransmission es de l'assuré ( seulement si différent du bénéficiaire ) e patiente mineure avec un NIR fictif rvice d'Acquisition de DRoit du patient (ADRi)					

ATTENTION : Dans le cadre des téléconsultations, les données patient saisies doivent être vérifiées et éventuellement corrigées par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).



Cocher la case « Aucune pièce justificative... »



Ma AFFID Vitale Nxt - Tiers Payant

? X

Dans le cadre du covid-19 la prise en charge est à 100% par l'assurance maladie obligatoire en tant que « soins particuliers exonérés ».

Bénéficiaire

Sur la feuille de soins, cocher la case «Tiers Payant » et sélectionner .

Sur la feuille de soins, cocher la case « Exonération ».

Sélectionner « Prestations exonérantes / Soins particuliers exonéres » (Exo.3)

Sélectionner l'acte de téléconsultation, celui-ci doit automatiquement être pris dans la Feuille de soins avec le code Exo 3.



Feuille de soins électr	ronique	×
N° 18 Date 19/03/2020	Feuille de soins         Utilisation du service ADRi à transmettre           Médecin         Sécurisation TLA           (Art. R. 161.40 et suivants du code de la sécurité sociale )         Désynchroniser	•
	Bénéficiaire des soins et assuré(e)	
Bénéficiaire	SPECIMEN CARTE ALEXIS Organisme 01 - Régime général de rattachement	
	Médecin	
Monsieur GENE RPPS Médecine générale Conventionne 99 1 12023 9 CAB : 0	S ALAIN Situation N°1 : Zone B sans ID - Avec Indemnité Kilométrique de montagne - Avec agrément DA	•
	Condition de prise en charge du bénéficiaire des soins	
<ul> <li>☐ Tiers Payant (HORS</li> <li>☐ Complémentaire</li> <li>☐ Formule STS</li> <li>✓ Date de référence</li> </ul>	i)     Image: Pas d'accident     Prescription     Image: Exonération       image: Accident Droit Commun     Image: Pièce justificative     Soins Médicaux Gratuits       image: Accident du travail     Attestation papier     Victime d'attentat       Image: Maternité     Carnet médical     Image: Parcours de soins	
Date d'exécution	Actes effectués	
19/03/2020 🕻	éléments de tarification	
Codes des actes MD MEEP001 MIS MPC MTJ MTS	Date     Acte     Mnt     Compl.     Qualif.     Exo     Taux     Amo     Amc     Code Asso       1     19/03/2020     TCG     25.00     3     0.00     4     Modifier       Supprime     Séances	r er
NFE	Règlement en Euro	
NFP QZJA022 TCG TTE	Règlement     CHQ - Chèque     Nombre     1     Part assuré       Nom payeur     SPECIMEN CARTE ALEXI     Total facture     25.00     Part obligatoire       Montant reçu     Part complémentaire	
VG XYZ ZZQM001	Tiers payant     Zailder     Zailder     Zailder     Zailder     Zailder     Zailder     Zailder	

Valider

Si le code Exo n'apparaît pas dans la ligne de facturation, sélectionner la ligne et cliquer sur « Modifier »

Actes effectués éléments de tarification										
Date	Acte	Mnt	Compl.	Qualif.	Exo	Taux	Amo	Amc	Code Asso	<ul> <li>Ajouter</li> </ul>
<b>1</b> 9/03/2020	TCG	25.00			1	0.00			C	<ul> <li>Modifier</li> </ul>
										Supprimer
										Séances

Sans Majoration
F - Dimanche ou jour férié
N - Nuit
U - Urgence Oualificatif de dépassement : Sans Justificatif de Dépassem Montant du Dépassement
Base de remboursement
Prévention commune AMO/AMC Montant de la Majoration Base de remboursement Entente Exonéré Dents Montant facturé 25.00 25.00 Prix unitaire Base de rembourse Coefficient Apparel R.M.O Exécutant 1.00 Quantité Dénombrement Données CCAM Lieu Forçage 1 Base Filière Formule Taux applicable Remboursement A.M.O O Prestation en série Remboursement A.M.C Majoration Ticket Modéra Valider XAnnuler Aide Formule de la mutuelle

? X

¥

Exécution de la prestation au cabinet 📝 éléconsultation) 🕽 📄 🔮 CCAM

Indicateur Série d'actes

AFFID Vitale Nxt - Définition acte

CIP / CIP

Date d'exécution 19/03/2020

Prestation TCG - Téléconsultation Géné

Cliquer sur le bouton «Exonération»

Sélectionner « Prestations exonérantes / Soins particuliers exonérés » (Exo.3)





la feuille de soins

Affiche le récapitulatif de la facture en fin de sécurisation de la feuille de soins.



Les feuilles effectuées en mode Sesam sans vitale (Télémédecine) se distinguent dans le livre des feuilles de soins par les pictogrammes :

## Colonne S

k la feuille de soins a été signée en mode Sesam sans vitale

Contrairement aux feuilles de soins faites en mode dégradé, ce mode de facturation Sesam sans vitale ne nécessite pas l'envoi de duplicata, ni de bordereau de télétransmission.